

Localisation : 23 Référence : IA23000451  
Aire d'étude : commune Felletin  
Commune : Felletin  
Titre courant : **ateliers de tapissiers et tissages (usines de tapis)**  
Dénomination : ateliers , tissages

---

Cartographie : Lambert2 0587130 ; 2099208/0589611 ; 2095403/0587778 ; 2099305/0586744 ;  
2103302/0587130 ; 2099208

Dossier d'inventaire topographique établi en 2004 par Lazaj Jehanne

© Inventaire général, 2004 ; © Ville de Felletin, 2004

---

## HISTORIQUE

Datation : 19e siècle , 20e siècle. .

Commentaire : L'origine de l'activité tapissière felletinoise n'est pas connue ; plusieurs sources bibliographiques suggèrent que le passage des sarrasins au 8e siècle ou le déplacement de tapissiers parisiens durant le 10e, 11e ou 12e siècle, seraient à l'origine de l'arrivée de cette technique en Haute-Marche. A ce jour, le plus ancien tapissier connu est mentionné dans un document datant de 1457 (sources : Thomas Antoine, Mémoires de la Société des Sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, 1911). Des recherches dans les fonds anciens des archives de la Creuse et de l'Allier permettraient sans doute de percer le mystère des origines. Les mentions de tapisseries de Felletin, à la différence de celles d'Aubusson, sont multiples dans les actes notariés du 16e et 17e siècles, consultables au Minutier central parisien. Le prestige de la fabrique felletinoise (reconnue en France et dans toute l'Europe) est encadré par le privilège royal accordé en 1689. La production est organisée par des fabricants tapissiers déléguant à des ouvriers auxquels ils fournissent dessin et matière première (laine locale ou auvergnate, soie lyonnaise ou parisienne). Malheureusement le tracé de la route Clermont-Ferrand Bordeaux, redessiné au 18e siècle, éloigne Felletin des flux commerciaux tout en privilégiant Aubusson. La production tapissière felletinoise décline. En effet, si en 1789, 120 métiers à tisser felletinois font encore travailler 650 ouvriers, la qualité de la production et des représentations est souvent décriée. Parallèlement, le travail du tapis de pieds (très en vogue à l'époque) s'installe à Felletin, il est essentiellement féminin. Au 19e siècle, la révolution industrielle transforme les structures productrices de la filière textile : les moulins deviennent des filatures mécaniques tandis que de grandes sociétés de tissage (tapis, tapisserie) se développent à Felletin et Aubusson. La production à domicile et la production concentrée sont concomitantes. Le travail des tapissiers reste manuel, c'est son organisation qui se transforme. Le tissage d'un drap local, appelé droguet et destiné à une consommation courante, est à signaler, il s'installe souvent dans des moulins (cf. notice IA23000353). En 1847, on dénombre 80 ouvriers filateurs, 5 ouvriers teinturiers, 253 tapissiers et 412 ouvriers tapissiers (statistiques industrielles). Au début du 20e siècle, le nombre d'agriculteurs résidant dans la commune est à peu près équivalent au nombre de tapissiers. Le repérage des sites ne concerne pas les ateliers individuels mais les manufactures de tapis et de tapisserie comprenant plusieurs métiers, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui. 12 ensembles ont été repérés, 8 ont été étudiés (7 accueillant une activité de tapis et tapisserie ainsi qu'un uniquement dévolu au tapis). C'est entre 1840 et 1960 que la production est la plus prospère, bien qu'elle oscille toujours entre déclin et renaissance. Malheureusement, la crise succédant aux Trente glorieuses a eu raison de toute cette force productrice. A l'aube du 21e siècle, seule une entreprise perpétue la tradition (tissage de tapisserie en basse-lisse) tout en misant sur l'innovation (tapis mécanique tuft) : les ateliers Pinton.

## DESCRIPTION

Localisation : 23 - Felletin

Réf. : IA23000451

Titre courant : ateliers de tapissiers et tissages (usines de tapis)

Dénomination : ateliers , tissages

---

RECENSEMENT : repérés : 12 étudiés : 8

#### MATERIAUX

Gros oeuvre : pierre ; granite ; enduit ; béton ; brique

Couverture : tuile mécanique ; ardoise ; matériau synthétique en couverture

COUVERTURE : toit à longs pans ; croupe ; shed

#### COMMENTAIRE DESCRIPTIF

Les ateliers de tapissier à domicile ne possèdent pas d'architecture propre. Ils se fondent dans l'architecture traditionnelle. Les ateliers de tapissiers repérés dans le cadre de l'étude se définissent plutôt, en regard du nombre d'ouvriers et de la qualité artisanale du travail, comme des manufactures. Ils s'installent d'abord, au cours du 19<sup>e</sup> siècle, dans l'architecture vernaculaire felletinoise : pour exemple, les ateliers Brunaud travaillant dans l'hôtel Thibord du Bost. Une architecture plus spécifique apparaît vers 1880-1900. Inspirée des constructions industrielles de cette époque tout en conservant des tailles modestes, elle offre plus de praticité (matériaux de constructions industriels, espace plus ouvert, grande hauteur sous plafond...). Sa caractéristique essentielle reste ses larges baies souvent à petits carreaux mais toujours entourées de chaînages de brique. L'implantation des ateliers est fonction des axes de circulation, ils sont donc en front de rue ou le long d'une route. Le tissage de tapis ou de tapisserie ne nécessite pas d'énergie spécifique ou la présence de l'eau (ce sont les autres étapes de la filière textile qui sont soumises à ces impératifs).

**Tableau de recensement : 12 repérés, 8 étudiés.**

Parcelle cadastrale actuelle	Parcelle cadastrale ancienne	Adresse	Eléments de datation	Appellations et activités	Edifice sélectionné : numéro de dossier
AL 137	D 192	2 Rue du Four	Construction mi 19 <sup>ème</sup> siècle, installation de l'atelier dans le courant du 20 <sup>ème</sup> siècle.	Ecurie et école de dessin puis atelier de tapissier et tissage (usine de tapis) Simone André	IA230000439
AL 125, 176, 177 et 258	D 187 et 188 et 235	8 Rue Quinault	1849 (date portée) et 1909 (restructuration)	Atelier de tapissier et tissage (usine de tapis) Bournaret, puis Rivières des Borderies dit manufacture de la Bastille aujourd'hui maison.	IA23000438
AI 395 et 396	Ne figure pas	2 Route d'Ussel	L'exploitation s'installe entre 1898 et 1900	Atelier de tapissier Bracquenié et Cie, aujourd'hui atelier de menuiserie Gaillot	IA23000437
AK 17	B279	Champs de la Tour, rue de la croix Moreau, chemin de la pelletene	Installation en 1902 (construction ancienne, restaurée en 1879), cessation en 1970	Atelier de tapissier appelé manufacture René et Louis Hamot puis Compin, puis usine de chaussure (usine de chausson) les établissements Bargne et Cie	IA23000444
AI 209		1 route d'Aubusson	Début 20 <sup>ème</sup> siècle	Sulpice Leclerc	IA23000440
AL 792	Ne figure pas	9 rue de Préville	1973 (encore en fonction)	Atelier de tapissier et tissage (usine de tapis) dit les ateliers Pinton	IA23000317
AL 4 à 6 et 723	D 561 à 564, 579, 580	5, Rue Feydeau et 4 rue de la Tour	18 <sup>ème</sup> siècle, 4 <sup>ème</sup> quart du 19 <sup>ème</sup> siècle et 1904	Atelier H. et A Brunaud, puis O. Pinton et J. Chateauvert, puis Pinton frères.	IA23000319
AM 146		17 Rue du Bouquet	1 <sup>ère</sup> moitié 20 <sup>ème</sup> siècle	Atelier Bacaud	
Non localisé			Atelier fonctionnant vers la fin du 19 <sup>ème</sup> siècle et durant une partie du 20 <sup>ème</sup> siècle	Atelier de tapissier Bourcy et Cogneras	

Parcelle cadastrale actuelle	Parcelle cadastrale ancienne	Adresse	Éléments de datation	Appellations et activités	Edifice sélectionné : numéro de dossier
Non localisé	D 49		Cessation en 1919	Atelier de tapissier Emile Brout	
AR 116, 119, 120	A50, 51 et 52	Rue de la papeterie (lieu dit de la papeterie)	4 <sup>ème</sup> quart du 19 <sup>ème</sup> siècle (propriété sallandrouze)	usine de papeterie, puis filature, puis tissage de la société anonyme de tapis d'Aubusson et de Felletin, puis de la société des tapis de Felletin, puis usine de taille de pierre pour la joaillerie dite Usine de maison rouge, puis centrale hydroélectrique, puis usine de boyauderie Sicob Sa, devenue Charles frères et Cie, aujourd'hui entrepôt	IA23000376 Ce site est aussi compris dans le dossier d'ensemble consacré aux moulins (IA23000353)
Non localisé			L'exploitation à Aubusson est signalé entre 1869 et 1985. Le travail à Felletin est effectif durant une partie du 20 <sup>e</sup> siècle.	Ateliers Tabard	

## OBSERVATIONS GENERALES

L'enquête concernant les édifices industriels s'insère dans l'étude globale du patrimoine felletinois amorcée en 2002 et ce, malgré son initiative plus tardive (automne 2004).

### 1. Conditions d'enquête :

A Felletin, la distinction entre artisanat et industrie est difficile, les deux étant imbriqués économiquement, socialement, techniquement mais aussi architecturalement. Le développement économique contrasté de la ville à la fin du 18<sup>e</sup> et au 19<sup>e</sup> siècles (opposé au fabuleux essor artisanal d'Ancien régime) l'explique pour partie. En effet, en restant fidèle à la houille blanche (la force motrice hydraulique), Felletin n'a pas vécu la révolution industrielle de la vapeur. Elle atteste d'une révolution industrielle plus « à la française », caractérisée par un enchaînement voire enchevêtrement d'activités sur un même site, comme une réponse aux fluctuations des marchés (de matières premières comme de vente), témoin de la nécessaire réactivité des petites structures productives, aux différents progrès techniques et ainsi, aux nouvelles possibilités et initiatives des petits propriétaires. De plus, la prépondérance et la multiplicité technique de l'activité textile impose un foisonnement de métiers (teinturiers, lissiers, fileuses,...) et de structures productrices (du travail à domicile à l'usine). L'histoire textile felletinoise est compliquée par la superposition des types productifs. En effet, dès le Moyen-Age, les draps et les tapisseries tombent concomitamment des métiers. A partir de 1769, les chaînes des tapis de pied s'enroulent à leur tour au tour autour des ensouples<sup>1</sup>.

Du fait de leur nombre impressionnant<sup>2</sup> et extrêmement fluctuant selon les périodes et au vu de la confusion établie avec les autres espaces de production textile, *les ateliers de tapisseries et de tapis de taille restreinte* (moins de 10 métiers en fonction sur un même site) n'ont pas été repérés. De plus, leur dilution dans le tissu urbain empêche leur lisibilité. En effet, ils ne possèdent pas la plupart du temps, d'architecture propre. L'étude a donc, porté sur les ensembles productifs (12 éléments identifiés) qui, en regard de la **concentration du travail** (développée suite à la Révolution industrielle) et de la qualité **manuelle** du travail, se définissent comme des *manufactures*. Ce terme étant proscrit du vocabulaire normalisé de l'Inventaire général, en raison de sa détermination royale, les ensembles reconnus sont dénommés comme *ateliers de tapissier et/ou tissage (usine de tapis)*, comme mitan à la fabrique artisanale et à l'usine mécanisée. **12 sites ont été repérés, 8 ont fait l'objet, du fait de leur représentativité et importance historique, d'un dossier d'étude individuel.**

**Aucune grille de repérage** n'a été définie au préalable. La reconnaissance des sites est effectuée par la combinaison d'un premier repérage sur le terrain, un examen minutieux des archives départementales, municipales ou privées et des annuaires professionnels permettant de localiser les entités à documenter et enfin d'une confrontation et vérification des données in situ.

### 2. Contexte et rappel historiques :

❖ *Documentation :*

---

<sup>1</sup> Doubles parties cylindriques d'un métier à tisser autour desquelles s'enroulent la chaîne et le produit tissé respectivement avant et après la zone de tissage.

<sup>2</sup> Pratiquement toutes les maisons felletinoises ont à un moment ou à un autre, accueillies un métier à tisser en fonction.

## OBSERVATIONS GENERALES

Les recherches documentaires<sup>3</sup> ont permis la reconnaissance et la localisation des sites, ces derniers n'étant pas toujours identifiables de visu, sur le terrain. Le *Terrier des charités* de la Ville de Felletin, la série C<sup>4</sup> des Archives départementales de la Creuse et une partie des archives communales anciennes<sup>5</sup> mentionnant les patentes ont aidé à la compréhension des installations d'Ancien régime et du Directoire. La consultation des séries M<sup>6</sup>, S<sup>7</sup>, W<sup>8</sup> et Z<sup>9</sup>, des mêmes archives départementales, contribue à la définition de l'évolution des activités tandis que le dépouillement des matrices cadastrales<sup>10</sup> met à jour le développement architectural des sites. L'examen de divers annuaires professionnels et almanachs parachèvent les vellétés de localisation des ateliers. A travers les collections particulières ou conservées en archives de cartes postales et de plans, l'histoire architecturale se dessine. Enfin, le dépouillement des archives et de la documentation privées des manufactures<sup>11</sup> (encore en activité ou non) ont permis de dresser un tableau fidèle de l'histoire de certaines structures et de leurs interactions.

Les sources bibliographiques (ouvrages imprimés ou périodiques) sont abondantes. Une sélection rigoureuse a été nécessaire, la majeure partie des titres et des articles disponibles s'attachant à décrire le produit (la tapisserie), sans prêter grande attention aux processus de production (du carton à la vente). La qualité et l'importance des travaux<sup>12</sup> de recherches et de synthèse réalisées entre 1850 et 1940 par Cyprien Pérathon et Louis Lacrocq, sont à souligner. L'enquête consacrée à la production manufacturière royale au 18<sup>e</sup> siècle, à Aubusson et à Felletin, par Jean-Pierre Larduinat<sup>13</sup> propose de plus, un état des lieux précieux, car antérieur à la mécanisation textile. Parallèlement, les travaux universitaires demeurent des creusets de références documentaires. Ils confient, du fait de leur objectif différent, un point de vue distinct sur un même objet patrimonial. L'analyse « chartiste », formulée par Catherine Quetin<sup>14</sup> et consacrée à l'organisation tapissière médiévale et royale propose une base voire un cadre à l'enquête d'Inventaire.

### ❖ *Contexte historique et économique*

La production textile felletinoise se confond avec l'histoire de la ville. L'élevage ovin et les eaux pures et régulières de la Creuse sont favorables à la fabrication du drap. Ce tissu de laine d'armure toile, appelé localement « droguet », est surtout destiné à l'habillement. Son façonnage est organisé par des marchands-fabricants qui de la matière première à la vente, organisent les différentes étapes de la production. Le filage, ouvrage féminin, et le tissage, travail masculin, sont réalisés à domicile ; le foulage et la teinture sont opérés avec le concours de la Creuse, respectivement comme source énergétique et matière première.

L'origine de l'activité tapissière felletinoise n'est pas connue ; plusieurs sources bibliographiques suggèrent que le passage des sarrasins au 8<sup>e</sup> siècle ou le déplacement de

---

<sup>3</sup> Toutes les références sont disponibles en table de documentation.

<sup>4</sup> Les sous-séries C12 et 13 présentent des données relatives à la tapisserie.

<sup>5</sup> Sous série 74E dépôt.

<sup>6</sup> Administration générale et économie du département (1800-1940)

<sup>7</sup> Travaux publics et transports (An III-1940)

<sup>8</sup> Est essentiellement concernée, la sous série 1178W relative à la Chambre de commerce et d'industrie de la Creuse.

<sup>9</sup> Dans le fonds 1Z (sous-préfecture d'Aubusson), des éléments touchent à l'histoire des tapissiers.

<sup>10</sup> Les registres sont conservés à la Mairie de Felletin.

<sup>11</sup> Archives conservées soit in situ soit déposées par les AD de la Creuse au Musée départemental de la tapisserie d'Aubusson (exemple : sociétés Tabard et Pinton)

<sup>12</sup> Pour références voir la table de documentation.

<sup>13</sup> Voir note 11

<sup>14</sup> voir note 11

## OBSERVATIONS GENERALES

tapissiers parisiens durant le 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> siècle, seraient à l'origine de l'arrivée de cette technique en Haute-Marche. La plus ancienne citation de tapissier, aujourd'hui connue, date de 1457. Cependant, une recherche approfondie et attentive dans les fonds archivistiques les plus anciens restent encore à faire. En outre, une question reste en suspens : au vu de leur similitude organisationnelle, la production du drap serait-elle la base d'implantation de celle de la tapisserie ? Le contraire se justifie-t-il ? L'histoire des deux techniques est donc à écrire parallèlement...

Des mentions de tapisseries (tentures, banchiers<sup>15</sup> ou ciels de lits) de Felletin<sup>16</sup>, celles d'Aubusson<sup>17</sup> étant absentes jusque vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, sont multiples dans les actes notariés des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles<sup>18</sup>, consultables au Minutier central parisien. Au 18<sup>e</sup> siècle, Mignot de Montigny<sup>19</sup> signale l'existence de lettres patentes (royales !) données à Felletin en 1568 ou 1569 dont la trace est actuellement, malheureusement totalement perdue. En outre, les règlements tapissiers de François 1<sup>er</sup> en 1542 et Henri III en 1581 mentionnent les ouvrages de Felletin avant ceux de Flandres (ceux d'Aubusson étant encore une fois « invisibles »).

Colbert établit les régimes des manufactures royales des Gobelins, de Beauvais et d'Aubusson selon les lettres patentes datant respectivement de 1662, 1664 et 1665. Le sort de Felletin n'est quant à lui fixé que par les statuts enregistrés en 1690. Quelles peuvent être les raisons de cette reconnaissance tardive voire de ce renversement de prestige ? L'amorce des modifications du tracé de la route de commerce reliant Lyon à Bordeaux, évinçant la desserte de Felletin au profit d'Aubusson, et la succession de difficultés économiques engageant une baisse qualitative des productions l'expliqueraient pour partie. La présence des confréries et les jeux d'influences qu'elles sous-tendent, compliquent cette interprétation un peu trop linéaire. En effet, les tapissiers, dévoués à Sainte-Barbe<sup>20</sup>, créent dès le Moyen Age des structures de productions solides, autarciques voire indépendantes. Le 17<sup>e</sup> siècle est le théâtre de leur pleine essor<sup>21</sup>, comme en témoigne les multiples représentations de Sainte-Barbe de cette époque, présentes dans les églises d'Aubusson et de Felletin (à noter plus particulièrement la sculpture issue de Notre Dame du Château, aujourd'hui déposée dans le grenier de la mairie de Felletin). Enfin, la Manufacture royale d'Aubusson et de Felletin souffre de son atypicité, en effet à la différence de la Manufacture de draps de Sedan ou de la Manufacture de tapisserie des Gobelins, elle n'est pas administrée par un directeur.

Le 18<sup>e</sup> siècle est marquée par une histoire plus chaotique. Les marchands de Felletin, comme la famille Sallandrouze<sup>22</sup>, à la fois ordonnateurs et organisateurs des productions et qui jusque là,

<sup>15</sup> « banchier » est un terme ancien pour banquier dénommant une couverture de banc.

<sup>16</sup> aussi dénommées de Feuilletin, de Failletin, de Feltin voire de Feuilletin d'Auvergne... !

<sup>17</sup> La mention parfois rencontrées de « tapisseries de la Marche » restent floues ; pourrait-elle dénommée des ouvrages d'Aubusson ?

<sup>18</sup> sources : Catherine Quetin (voir note 11)

<sup>19</sup> Mignot de Montigny est membre de l'académie des sciences ; il sert d'intermédiaire entre le bureau de commerce et les manufactures et ainsi écrit nombre de mémoires et rapports sur les productions et leurs conditions.

<sup>20</sup> Les raisons de la dévotion des tapissiers à Sainte-Barbe ne sont pas connues précisément. Deux hypothèses d'interprétation sont possibles, soit un jeu de mot sur la pilosité seraient à l'origine de ce choix tutélaire et expliquerait la démarche similaire des confréries de chapeliers, soit l'enfermement de la sainte propice à l'activité lissière aurait créé le mythe fondateur. Le second postulat paraît bien sûr, plus sérieux et plus plausible.

<sup>21</sup> Pour la ville d'Aubusson, la date de 1639 est avancée pour la création de la confrérie de Sainte-Barbe, pour Felletin, aucune date précise n'est disponible.

<sup>22</sup> De marchands-fabricants felletinois sous l'Ancien régime, les Sallandrouze deviennent aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, patrons de multiples sociétés au siège social aubussonnais : Manufacture de tapis et tapisserie Saint-Jean, multiples filatures dans les deux villes, structures commerciales parisiennes. Ils sont alors les seuls à orchestrer

## OBSERVATIONS GENERALES

œuvraient au développement de la ville, émigrent chez sa consœur, Aubusson. Ils profitent ainsi, de ses avantages économiques. Les moyens manquants (peintres inexistant, commandes raréfiées, etc.), Felletin devient le parent pauvre de cette production luxueuse et ce, malgré les nouvelles prescriptions instaurées en 1732 et 1737. La distinction entre les tapisseries felletinoises et aubussonnaises est alors réglementairement marquée par la couleur des bordures, respectivement brune et bleue. La jalousie perpétuelle qui persiste entre les deux villes est stigmatisée à cette époque, par les contraventions reçues par les tapissiers de Felletin plagiant les bordures « rivales ». Ironie du sort, le différent s'inverse : quand les maîtres prennent la place des copistes et vice versa !

L'arrivée de la production du tapis de pied<sup>23</sup> vers 1750-1760 et la création de filatures mécaniques dans la 1<sup>ère</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle transforment les structures économiques et productrices ainsi que les rapports urbains comme interurbains. Un nouveau maillage industriel engageant tout autant les deux villes, se tisse. Cependant, le développement à Felletin reste plus modeste. Y perdurent les ateliers individuels tandis qu'apparaissent des filatures mécanisées industrielles et se développent, surtout à partir de 1870-1880, des ateliers de tissage concentrés. Ces derniers, malgré une persistance du travail manuel, sortent progressivement de l'architecture vernaculaire et s'implantent dans une architecture aux caractéristiques industrielles.

Au 20<sup>e</sup> siècle, s'exacerbe la contradiction propre aux industries de luxe : le respect des techniques traditionnelles bousculé par les exigences industrielles modernes. Malgré les efforts de relance orchestrés par Jean Lurçat, le marché et l'économie sont progressivement fragilisés. Ainsi, face à la Troisième révolution industrielle et à partir de 1970, la production tapissière se meurt. Seuls subsistent aujourd'hui, à Felletin, les ateliers Pinton, grâce à leur audacieux pari pris sur la modernité du tapis tuft combiné au cérémonial tapissier ancestral.

### ❖ *Structure productive et sociale*

La production de tapisserie comporte plusieurs étapes (doc. 1 à 4) :

- filature de la laine et/ou de la soie
- teinture
- dessin et mise en carton
- tissage
- apprêt

S'ajoutent à cela les étapes de commercialisation qu'elles soient effectuées avant ou après la réalisation de la tenture.

Le tapis de pied, appelé aussi tapis de Savonnerie, est un ouvrage textile en laine réalisé au point de Turquie et portant la plupart du temps des motifs géométriques ou de fleurs sur des fonds unis.

La production tapissière obéit pendant tout l'Ancien régime à un agencement corporatiste voire patriarcale<sup>24</sup>. La distinction entre maîtres-tapissiers et marchands-tapissiers n'est pas toujours évidente, si ce n'est que les seconds organisent plus globalement la production. Ils confient la laine aux fileuses, s'occupent des choix de cartons, orchestrent le tissage en distribuant l'ouvrage aux maîtres-tapissiers, prévoient la commercialisation ou la réponse aux commandes, etc.

---

toute les étapes de la production. Ils possèdent de plus, la centrale hydro-électrique qui dessert Aubusson puis à partir de 1923, Felletin.

<sup>23</sup> Le travail est essentiellement féminin.

<sup>24</sup> La transmission des savoirs de père en fils associée à des mariages arrangés précis compose un cadre de vie et de travail rigide.

## OBSERVATIONS GENERALES

Un maître-tapissier encadre un à deux apprentis. Ces derniers liés par un contrat établi devant notaire, attendent deux à trois ans avant de devenir compagnons. Ils aspirent ensuite à la distinction de maître, conditionnée à la livraison d'un chef d'œuvre et à un paiement de droit à la confrérie de Sainte-Barbe. L'apprentissage est progressif, de la réalisation de verdure à la carnation, du tissage des vêtements à celui des visages, prérogatives de maîtres ! Ces derniers encadrent souvent parallèlement des ouvriers payés à l'aune<sup>25</sup> ou annuellement, réalisant des tâches précises ou suppléant à des besoins ponctuels.

Les femmes, traditionnellement vouées aux tâches les moins qualifiées, sont cantonnées au filage, souvent réalisé dans le cadre domestique. La position « penchée » sur le métier de basse lisse leur est déconseillée pour des raisons médicales<sup>26</sup>, elles sont ainsi exclues des ateliers de lissiers. Le tapis de pied est quant à lui fabriqué, sur des métiers de haute lisse, sa fabrication nécessite moins de qualification. Ainsi, des ateliers de tissage féminins concentrant plusieurs métiers se mettent en place (doc. 5). La création parallèle de filatures hydrauliques mécanisées et de grande teinturerie transforment pareillement l'organisation du travail antérieur au tissage. Enfin, le système de maîtrise et compagnonnage propre aux lissiers, disparaît progressivement, au profit d'un apprentissage réalisé directement dans le contexte de sociétés de fabrication à ateliers concentrés (doc. 6) puis dans une école spécifique, l'antenne aubussonnaise de l'Ecole des arts décoratifs.

Quelques chiffres permettent de visualiser toutes ces modifications :

- En 1751, on compte 334 lissiers travaillant à façon<sup>27</sup>, à Felletin ; en 1783, ils sont 300 mais 80 femmes sont déjà présentes aux métiers, comme « velouteuses » (tissage du tapis)<sup>28</sup>.
- En 1858, le décompte des travailleurs felletinois est réalisé de manière globale et à travers leur présence dans des entreprises aux activités bien définies :
  - 4 filatures de laine emploient 212 ouvriers.
  - 16 fabriques de tapis dont 3 sont de taille importante totalisent 393 ouvriers.
  - 3 teintureries font travailler 15 ouvriers
  - 2 fabriques de draps et de couverture munies de moulins à foulon et 4 fabriques de droguet et de couverture sont activées, malgré quelques difficultés, par respectivement 13 et 40 ouvriers.
  - 1 fabrique de cardes ne comptent, modestement que 5 ouvriers
- Juste avant la crise de 1929, ils n'existent plus que 5 ateliers de tapis et tapisserie, activant une population d'environ 250 ouvriers (dont 103 engagés chez Pinton frères).
- En 2005, la Manufacture Pinton, seule à perpétuer la tradition tapissière, dévoile un petit effectif d'une quinzaine de personnes. La filature Terrade quant à elle ne compte que 3 personnes.
- Pour mesurer l'ampleur de l'impact de l'activité textile sur la commune, il faut signaler l'énorme importance et persévérance voire ténacité du travail à domicile jusque vers 1980. Pas moins 1000 personnes sont concernées ! Chaque maison, ou presque, a abrité à un moment ou à un autre un métier au travail !

Les résultats de l'enquête circonscrite aux ateliers de production de tapisserie et de tapis, de taille importante, donc postérieurs 1820-1830, sont assez homogènes. Les structures étudiées développées durant les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles concernent des établissements au travail essentiellement

<sup>25</sup> Mesure de tissage

<sup>26</sup> lien évident avec les peurs entourant la parturiente et plus généralement la grossesse.

<sup>27</sup> C'est à dire à la commande.

<sup>28</sup> Pour contextualiser, Aubusson compte au même moment 620 lissiers et 150 velouteuses.

## OBSERVATIONS GENERALES

manuel, inclus dans un système circulatoire de matières premières et de produits ainsi que dans une chaîne de opératoire dont certains maillons seulement sont marquées par la mécanisation. La distinction entre les différents espaces de travail et le rapport quantitatif de production sur un même lieu, de tapis et de tapisserie n'est pas toujours évidente, l'imbrication est de mise (bien que chaque produit n'engendre pas les mêmes impératifs ni crédits).

### ❖ *Production*

Le caractère chaotique de l'histoire parallèle des productions tapissières d'Aubusson et de Felletin, se retrouve dans le travail d'authentification des tentures. Leur création est le plus souvent attribuée au couple urbain ! Seules quelques œuvres ou ensembles de pièces murales sont attestées comme étant proprement felletinoise (si l'exclusion est faite des tapisseries réalisées après le 19<sup>e</sup> siècle). Elles sont par exemple conservées au Musée départemental de la tapisserie de la Creuse et au château d'Arfeuille<sup>29</sup> ou exposées à la cathédrale de la Trinité de Laval, dans une chambre du château de la Bâtie d'Urfé (Loire) ou encore au château de Saint-Chamant (15).

Felletin s'enorgueillit de plus, d'être à l'origine de la plus grande tapisserie du monde : "**Le Christ en gloire**" d'après **Graham Sutherland** pour la cathédrale de **Coventry** (1962). Formant plus de 264 mètre carrés, elle a nécessité 4 ans de travail, un témoignage de la ténacité de tous les acteurs de la maison Pinton.

## 2. Caractéristiques des ateliers repérés

### ❖ *Contexte géographique, implantation*

L'installation des ateliers de tapisserie et des usines de tapis se comprend au sein de réseaux de production globaux, acteurs et véhicules de la circulation des marchandises, des cartons et de la main d'œuvre. Un espace producteur est installé en fonction des besoins en matériaux, énergie et selon des impératifs liés aux transports. Les filatures et les teintureries s'égrènent le long de la Creuse, à des distances raisonnables et selon les prescriptions techniques et sanitaires de bon fonctionnement des installations. Le débit régulier du cours d'eau permet une utilisation annuelle des établissements artisanales ou industrielles. De plus, son eau est reconnue pour sa pureté et ainsi, ses facultés d'utilisation pour la teinture ou le nettoyage des tapis et des tapisseries avant leur commercialisation. Les ateliers de tissage sont à l'origine installés dans les combles ou rez-de-chaussée d'habitation. Lorsqu'ils emménagent dans des bâtiments spécifiques, leur implantation est facteur des axes de circulations : parallèlement ou perpendiculairement aux rues ou routes. L'exposition à la lumière naturelle est aussi très importante.

Les structures mues par l'énergie hydraulique, comme les filatures, sont étudiées dans le cadre du dossier collectif consacré aux moulins.

### ❖ *Parties constituantes, élévation et caractéristiques techniques*

Les ateliers de tapisserie et les usines de tapis suivent un plan simple. Ils comprennent les espaces de tissage, dans une grande pièce largement éclairée, les espaces de préparation du fils (petite filature ou flottage), la réserve de laine munie de casiers de rangements, des bureaux, d'espace d'« étente » des produits après la tombée de métier, ... Ces derniers imposent une grande hauteur sous plafond. Les métiers à tisser, pesant lourds, sont quant à eux, plus traditionnellement implantés dans les parties basses sous un éclairage zénithal ou latéral.

---

<sup>29</sup> Ensemble non étudié

## OBSERVATIONS GENERALES

Il n'existe pas de forme ou de disposition architecturale type liée à la tapisserie. Les plus petits ateliers possèdent un rez-de-chaussée multi-fonctionnel, d'autres occupent plusieurs étages voire plusieurs bâtiments sur un même site (ex. Pinton), d'autres enfin sont difficilement perceptibles car à l'image d'un dispersement d'activités.

### ❖ *Matériaux, mise en œuvre et choix architecturaux*

Avant 1880, les ateliers de tapis ou de tapisserie s'implantent dans une architecture vernaculaire marquée par un gros œuvre en granit, souvent enduit, et souligné aux ouvertures, par une chaînage en pierre de taille. Le premier atelier Bournaret est un bon exemple (fig. 1).

Le développement de la production industrielle de certains matériaux, comme la brique ou le verre de fenêtrage et les besoins des lissiers en luminosité impose un nouveau type architectural. Il est caractérisé par une mise en œuvre en granit ou en béton, alliée à un chaînage de briques et au percement de larges fenêtres. Comme le montre l'atelier Bacaud, rue du bouquet (fig. 2), les plus simples structures productrices possèdent un plan rectangulaire. Les couvertures en tuiles mécaniques sont le plus souvent formée de deux pans, parfois d'un seul. La présence de quelques rares « sheds », marqueurs d'industrie, entre 1909 et 1970 voire 1973, est à souligner (doc. 7).

Enfin, l'usine construite par Jean Willerval pour les ateliers Pinton en 1973 mérite d'être présentée ici. Elle synthétise à travers ses recherches formelles, les volontés d'innovation relayées parallèlement en tapisserie par d'audacieux choix de cartonniers ; elle révèle d'autre part et à travers sa fonctionnalité et ses proportions classiques, offrant une totale inscription dans le paysage felletinois, un profond respect pour une tradition séculaire.

### 3. Synthèse

L'étude met à jour une caractéristique essentielle : la *dualité*, celle de l'emploi concomitant des techniques de production manuelles et mécaniques; celle d'une architecture tout autant vernaculaire qu'industrielle, celle de la simultanéité des traditions et de l'innovation, etc. Les douze entités repérées ne peuvent illustrer le fourmillement d'activités lissières qu'a connue Felletin, ni l'ancienneté de son histoire tapissière mais offre un état des lieux somme toute industrielle, d'une activité luxueuse, comme un point de rencontre entre le passé et l'avenir.

## DOCUMENTATION

### ARCHIVES

#### Archives Départementales de la Creuse :

- **B1338** : Lois et ordonnances, Etat des manufacture de tapisseries (1778-1780).
- **C12-13** : Généralités de Moulins. Subdélégation d'Aubusson. Manufactures de tapis et tapisseries d'Aubusson et de Felletin : statuts et règlements, états des fabricants, des productions, des écoles de dessin, inspection des manufactures des deux villes et rapports sur leur situation. Présentation de la technique des tapis de façon de Turquie. 1715-1789.
- **74E dépôt F2** : Felletin / Commerce et industrie. Patentes, exposition générale, déclaration des fabricants de tapis des nombres de métiers qu'ils entretiennent. An V (1796)-1817.
- **74E dépôt F15** : Felletin / Commerce et industrie. Registres des ouvriers. 1789-1809.
- **74E dépôt G6** : Felletin / Commerce et industrie. Registres des patentes. 1792-an X (1801).
- **10F365**. Archives civiles avant 1944. Journal d'un tapissier. 1891-1892.
- **104 J 4**. Archives civiles après 1944. QUETIN, Catherine. *Le métier de tapissier à Aubusson et à Felletin jusqu'à 1665*. thèse de l'école des Chartes. 1966. manuscrit dactylographie, non édité. .
- **6M447** : Etats des industries, secteur textile. 1878-1882.
- **9M2** : Statistiques industrielles générales. 1811-1813.
- **9M11** : Statistiques industrielles générales. 1856-1857.
- **9M12** : Statistiques industrielles générales. 1858-1878.
- **9M13-14** : Statistiques industrielles générales. 1878-1893.
- **9M20** : Etat des établissements industriels. 1810-1850.
- **9 M 22** : Etats des industries, filatures. 1820-1845.
- **9M23**. Etat des situations industrielles, industrie textile. 1872.
- **9M24**. Perception des taxes sur le chiffre d'affaires, industrie textile. 1930.

## DOCUMENTATION

- **9M25.** Etat des situations industrielles: industrie textile. 1812-1840.
- **9M31 :** Chambre consultative des arts et des manufactures de Felletin. Constitution, élections, actions et avis de suppression. 1880-1926.
- **9M122.** Inspection du travail. 1900-1945.
- **O 410 :** Voirie, travaux, publics, fontaines. « Extrait du plan masse de la ville de Felletin (annexé au rapport n° 528, sur la pétition n° 1359) présentée par le conseil municipal de Felletin ». Plan dressé par le conducteur principal... le 22 déc. 1853. Ech.1:200 ; encre et lavis, 60 x 65cm
- **128 S1 :** Cours d'eau (Creuse). Réglementation (usines et moulins, barrages...). 19e siècle.
- **1178W16 :** Chambre de commerce et d'industrie. Enquêtes sur les industries. 1970-1980.
- **1178W22 :** Chambre de commerce et d'industrie. Etat de la Creuse. 1950-1985.
- **1178W25 :** Chambre de commerce et d'industrie. Liste et caractéristiques des entreprises de plus de 10 salariés. 1960-1990.
- **1Z116 :** Sous-préfecture d'Aubusson, aides aux tapissiers durant la 2e Guerre Mondiale.
- **1Z122-123 :** Sous-préfecture d'Aubusson, enquête et législation sur le travail des ouvriers textiles (1933-1936).
- **Bibliothèque :**
  - **2 bib 553.** DEVILLE, J. *Recueil de documents et de statuts relatifs à la corporation des tapissiers de 1258 à 1875.* Ed: A. Chaux et Cie, Paris. 1875. 408 p.
  - **3 bib 4480.** *Aubusson-Felletin, cités de la tapisserie d'art.* Notice éditée par la chambre syndicale des fabricants de tapis et de tapisseries d'art d'Aubusson et de Felletin et par le syndicat des maîtres-artisans d'Aubusson. février 1967.

### Archives municipales Felletin :

- **4B5 :** Filature, usines Dauphin, Conçaix, Maillot frères et Parrain, barrage et règlements d'eau. 1853-1904.
- **2D1 :** Listes des tapissiers, filateurs, industriels, ouvriers,... 1850-1920.

### Archives privées

- **Collection particulière Celer :** ensemble de cartes postales anciennes.
- **Collection particulière Drojat :** ensemble de cartes postales anciennes.

## DOCUMENTATION

- **Collection particulière Pinton.** Livres de comptes, de commandes, de gestion des stocks, de la production, du personnel, brochures et cartes postales publicitaires de plusieurs sociétés felletinoise et aubussonnaise, statuts de sociétés et actes notariés. (non coté)

## BIBLIOGRAPHIE

### Annuaire

- *Almanach-annuaire de la Creuse.* ed Ducourtieux. 1885-1886. Gueret. (BM Limoges : 58037D).
- *Almanach-annuaire de la Creuse.* ed Ducourtieux. 1920. (40e année). Limoges. n.p. (BM Limoges : 58037G).
- *Annuaire de la Creuse : Artisanat, commerce et industrie.* Ed. Agence Continentale. 1951. Gueret. n.p. (BM Limoges : 58037K).
- *Annuaire du mobilier, de la tapisserie et de la décoration.* Paris. Ed. Dauresse et Brossard. 1920. (collection particulière Pinton)
- *Annuaire France Textile.* 1958. Paris-Lyon. Publi-éditions. n. p. Collection fondée en 1908.
- *Annuaire France Textile : pour l'expansion des industries textiles française dans le marché commun.* 1970. s.l. France textile Ed. n.p.
- *Annuaire professionnel, industries et commerces.* éd COMPAGNIE FRANÇAISE des Annuaire régionaux. 1972. Limousin-Poitou. Paris (AD Creuse).
- **LACROCQ, Louis (retranscription).** Rapport du peintre Julliard sur les manufactures de tapisserie d'Aubusson et de Felletin en 1757. Extrait de l'*Almanach, annuaire de la Creuse.* Limoges. Imprimerie Bontemps. 1922.

### Ouvrages (généralités) :

- **CHOCQUEEL, W.** *Essai sur l'histoire et la situation actuelle de l'industrie des tapisseries et des tapis.* Paris. Ed Guillaumin. 1863.
- **VIALLET, Nicole.** *La tapisserie : méthode et vocabulaire.* Ministère des affaires culturelles. Inventaire Général des Monuments et richesses artistique de la France. Collection : Principes d'analyses scientifiques. Paris. Imprimerie nationale. 1971. 148p.

## DOCUMENTATION

- **VERLET, Pierre, FLORISOONE, Michel, et al.** *La tapisserie : histoire et technique du XIVe au Xxe siècle.* Ed Edita S.A. Lausanne. 1977. Préface de Jean Lurçat. p

### Ouvrages (Felletin) :

- **BABONNEIX, Jean.** *La crise d'une vieille industrie : le tapis et la tapisserie d'Aubusson.* Paris. Librairie technique et économique. 1935.
- **BERGER, Michel et GUINOT, Robert.** *La Creuse à Tire d'aile.* Ed/ Photélico. 1994. p.211-221.
- **CHEVALIER, Dominique, CHEVALIER, Pierre, BERTRAND, Pascal-François.** *Les tapisseries d'Aubusson et de Felletin.* Solange Thierry éditeurs, la bibliothèque des arts. Paris, 1988. 230p.
- **GUINOT, Robert.** *La tapisserie d'Aubusson et de Felletin : une passionnante épopée.* Librairie des trois épis. Brive-la-Gaillarde, 1996. 176p.
- **JARRY, Madeleine.** *La tapisserie : art du XXe siècle.* Fribourg. Ed. Office du Livre. 1974. p. 235-236.
- **PATAUX, Abbé.** *Felletin XVII et XVIII siècles.* Limoges : imprimerie-librairie Vè-H Ducourtieux, 1880. p.88-123.
- **PERATHON, Cyprien.** *Notices sur les manufactures de tapisseries d'Aubusson, de Felletin et de Bellegarde.* Chapoulaud. Limoges. 1862. p. 86-106
- **PERATHON, Cyprien.** *Essai de catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin.* Durcourtieux et Gout, éditeurs. Limoges, 1902. 198p.
- **SAY, Hélène.** *L'atelier de tapisserie de Tabard à Aubusson : répertoire numérique détaillé des archives écrites (30J).* Ed Musée départemental de la tapisserie à Aubusson et Archives départementales de la Creuse. Gueret. 1996. 79p.
- **TRIPON, Jean-Baptiste.** *Historique monumental de l'ancienne province du Limousin.* 1837. réédition: Péronnas : Ed. de la Tour Gile, 1999 (194-24-40) p. : ill. (nomb.gr.) ; 30 cm + plans et dessins. Partie de la Marche, p. 10-11, avec lithographie de l'auteur : fabrique de tapis à Felletin (16 x 20 cm).

### Catalogues d'exposition :

- [Exposition. Agen, Musée des beaux-arts, 1974] **Tapissierie de la Marche du XVIe au XXe siècle.** Prêt du musée de Guéret. réd. Simone Du Vigneau. Plaquette réalisée par la mairie d'Agen.

## DOCUMENTATION

- [Exposition. Felletin, Eglise Sainte-Valérie, 1992] **Felletin, Compagnons de route et passants considérables., centenaire Jean Lurçat.** Réd. Martine Mathias et Michèle Heng. 55 p.

### Périodiques :

- LARDUINAT, Jean-Pierre. *Les manufactures royales de tapisseries et tapis d'Aubusson et de Felletin, deux entreprises au XVIIIe siècle. Etudes Creusoises.* n°XV. Gueret. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. 1997. 255p.
- **Mémoire de la Société Archéologique de la Creuse :**
  - BOUSCAU, F. *Sur des tapisseries d'Aubusson et de Felletin, à l'époque napoléonienne.* Tome XL. Gueret. Imprimerie Lecante. 1980. p. 541-544.
  - DAYRAS, Maurice. *La tapisserie de Felletin avant 1514.* Tome XXXII. Gueret. Imprimerie Lecante. 1955. p.259-263.
  - DAYRAS, Maurice. *La tapisserie marchoise aux XVe et XVIe siècle.* Tome XXXV. Gueret. Imprimerie Lecante. 1963. p.101-108.
  - KERNIER. *Notes sur des maîtres tapissiers de Felletin au XVIIIe siècle.* Tome XXXI. Gueret. Imprimerie Lecante. 1951. p. XI
  - LACROCQ, Louis. *Industrie drapière dans la Marche, exportation du drap de Felletin (1471).* Tome XXVI. Gueret. Imprimerie régionale. 1935. p. XIX
  - LACROCQ, Louis. *Les tapisseries d'Aubusson et de Felletin.* Tome XL. Gueret. Imprimerie Lecante. 1980. p. 632-655.
  - LACROCQ, Louis. *L'industrie de la tapisserie à Aubusson et Felletin pendant la Révolution.* Tome XLI. Gueret. Imprimerie Lecante. 1981. p. 155-172.
  - LEVRON, J. *Tapisseries de Felletin dans un inventaire de 1524 à Longages (Haute-Garonne).* Tome XXVI. Gueret. Imprimerie régionale. 1935. p. 152.
  - MAZET, Jean. *Histoire de la manufacture Pinton et historique des industries felletinoises.* Tome XLI. Gueret. Imprimerie Lecante. 1982. p. XXVII
  - PERATHON, Cyprien. *Les Laboreys, inspecteurs des manufactures.* Tome IX. Gueret. Imprimerie régionale. 1895. p. 52 à 64.
  - THOMAS, A. *Note : le plus ancien tapissier connu de Felletin, 1457, Jacques Bennyn, cubertier.* Tome XXI. Gueret. Imprimerie régionale. 1920. p. 61.
- *La tapisserie. Métiers d'art,* n°47-48, Société d'encouragement des métiers d'art (SEMA). oct-déc 1992.

PIECE ANNEXE - 1-

Mémoire ou rapport du Sieur Julliard, peintre du roi, sur la manufacture de Felletin.  
Septembre 1757  
A.D.Creuse C 13

Dans les Voyages repetés et visites Generales  
que le Peintre a fait dans la manuf. de Felletin  
avec l'Inspecteur, et les<sup>rs</sup> Picon teinturier de sa  
Eblajete, il ne s'est pas moins attaché a la connoître,  
que celle d'Aubusson a laquelle elle est de beaucoup  
inferieure tant par le nombre des ateliers, Ouvriers  
que par son genre de travail, se renfermant dans  
le fil simple qu'on y fabrique communément  
moins bien, ny ayant pas autant de gout ny d'émulation  
aussi est-il a plus bas prix de 2.<sup>es</sup> par aune qu'a celle  
En General les desseins qu'on y exécute sont d'une  
Composition rebulante, les marchands fabriquant  
s'adressant pour les faire tenir a de mauvais  
destinateurs, qu'ils ont au Compté; ce que le Peintre  
que le Conseil a fait fournir a cette manufacture  
il ya quelques années par eux. Dumont formant de un  
tentures complètes en douze tableaux, ne leur sont  
d'aucune utilité, n'étant d'aucun point a la portée des  
usages ni de la science d'ailleurs qu'ils ont

PIECE ANNEXE - 1- (suite)

Mémoire ou rapport du Sieur Julliard, peintre du roi, sur la manufacture de Felletin.

Septembre 1757

A.D.Creuse C 13

imparfaitement rendus d'une qualité aussi grossière  
y ayant des morceaux de paysages qui ne seroient pas à  
rejeter pour le tem ordinaire; Le Peintre appuyé de l'assistance  
de l'inspecteur, des jurés Gardes et Principaux fabricateurs  
seroit d'avis qu'on ne fournit plus à l'avenir aucun  
tableau en peinture à cette manuf.<sup>e</sup>, esq<sup>m</sup> y suppléa  
chaque année par deux tentures en grisaille sur Papier,  
de seize aulnes de Couv chaux, sur la hauteur de  
deux aulnes et demi, bordures y comprises, Les Pièces  
au nombre de six dans les grandeurs ordinaires; Les 8<sup>m</sup>  
Roby et fines qui connoissent à fond la portée des ouvrages  
de cette manuf.<sup>e</sup> seroient très en état moyennant  
qu'on leur assure 70.<sup>s</sup> par chaque dessin de les faire,  
en les astringant de donner les Coloris aux plans  
et animaux, afin de leur rendre plus lifibles; Ce sont  
les seuls secours dont cette manuf.<sup>e</sup> ou il y a 137.  
ateliers occupés par 3000 ouvriers ait besoin, et qu'il  
paroit indispensable de leur accorder, à commencer

PIECE ANNEXE - 1- (suite)

Mémoire ou rapport du Sieur Julliard, peintre du roi, sur la manufacture de Felletin.  
Septembre 1757  
A.D.Creuse C 13

cette année; Les douze tableaux en Peinture qui y  
sont, pourroient être transférés au Bureau d'Aubusson,  
les peintres trouversiens ay puisés de bonnes choses,  
il pourroit aussi arriver que les fabriquantz les  
feroient exécuter.

Le présent mémoire fait de concert avec l'ingénieur  
(A) et communiqué aux Principaux fabriquantz qui en  
ont approuvé le contenu à Aubusson le 16. avril  
1757. Signé Julliard. 1.

PIECE ANNEXE - 2 -

Etats des ouvriers employés dans les fabriques de Felletin.  
Délibération du Conseil municipal de Felletin - Mars 1848  
A.D.Felletin - Registre des délibérations.

En exécution du dernier arrêté qui prie le maire a fait  
imprimer, publier et afficher dans toute la commune de Felletin  
des placards dont le contenu suit -

« République française »

« liberté, égalité, fraternité »

Le maire de la ville et commune de Felletin, prie ses concitoyens que la  
liste électorale est déposée à l'hôtel de ville, et y restera jusqu'au 30 du courant,  
à midi.

Tous les habitants de la commune sont donc invités à en prendre la  
communication afin de faire opérer les rectifications qui seraient reconnues  
nécessaires.

Fait à l'hôtel de ville, le 26 mars 1848

Le maire



PIECE ANNEXE - 2 - (suite)

Etats des ouvriers employés dans les fabriques de Felletin.  
Délibération du Conseil municipal de Felletin - Mars 1848  
A.D.Felletin - Registre des délibérations.

*Etats des ouvriers  
employés dans les fabriques de Felletin qui viennent d'être  
fermées*

<i>Noms et prénoms</i>	<i>ouvriers employés</i>	<i>Présent Occupés</i>	<i>ouvriers sans ouvrage</i>
<i>Sallandrouze baronniais,</i>	<i>450</i>	<i>30</i>	<i>420</i>
<i>Sallandrouze Jean-Jacques</i>	<i>300</i>	<i>20</i>	<i>280</i>
<i>Nouveau, et compagnie.</i>	<i>300</i>	<i>"</i>	<i>300</i>
<i>Journeaux, Hacquais</i>	<i>48</i>	<i>"</i>	<i>48</i>
<i>buysière, fils,</i>	<i>60</i>	<i>11</i>	<i>49</i>
<i>Salette, Hooch,</i>	<i>50</i>	<i>10</i>	<i>40</i>
<i>Chassagné v. traret,</i>	<i>42</i>	<i>"</i>	<i>42</i>
<i>Wouget François jeune</i>	<i>100</i>	<i>12</i>	<i>88</i>
	<i>13,50</i>	<i>83</i>	<i>1264</i>

*Pour copie conforme  
fait à Felletin le vingt huit mars 1848*

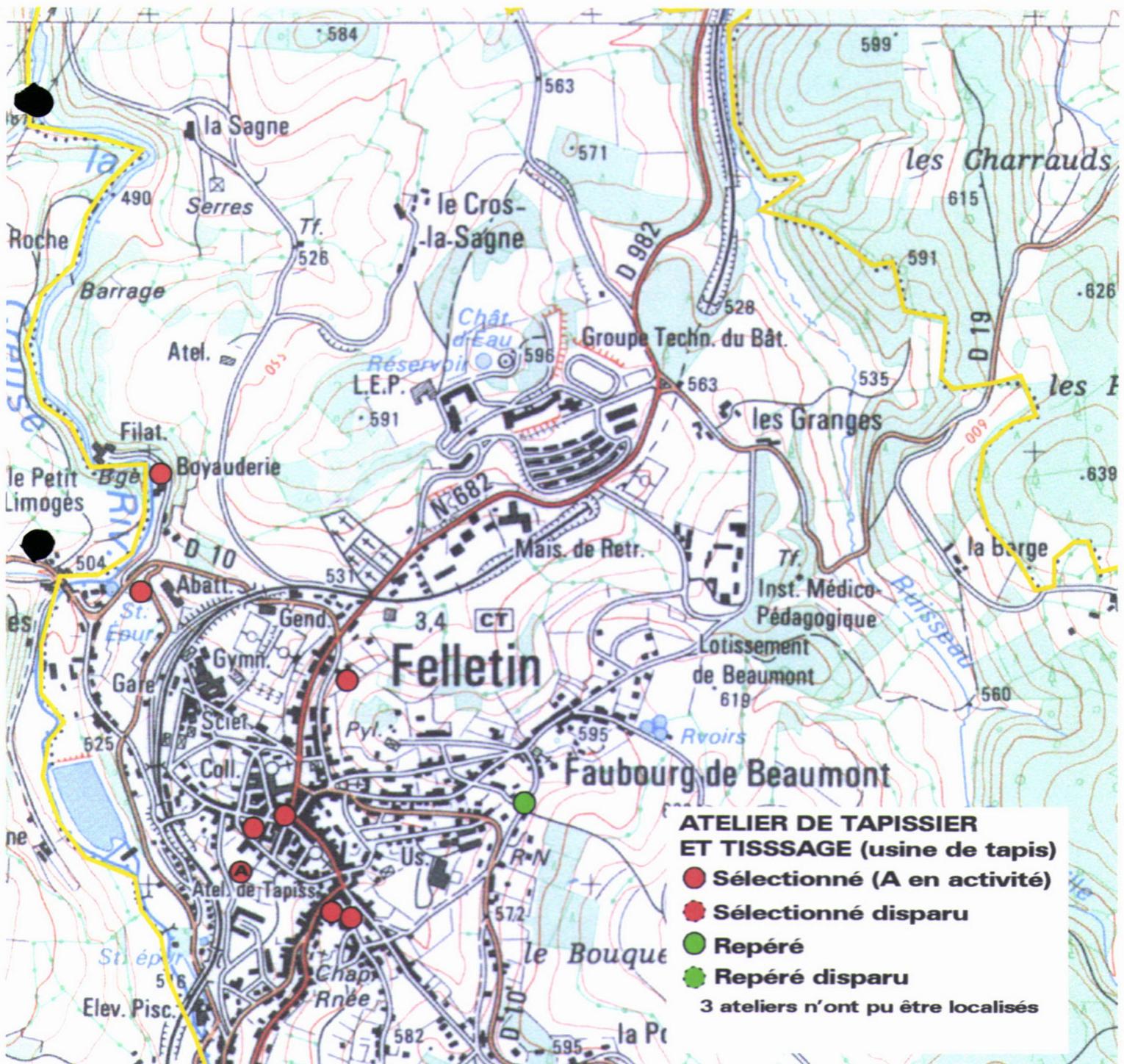
*Wouget  
ministre*

*République Française  
Liberté, égalité, Fraternité.*

*il en  
vigueur  
une  
seconde*

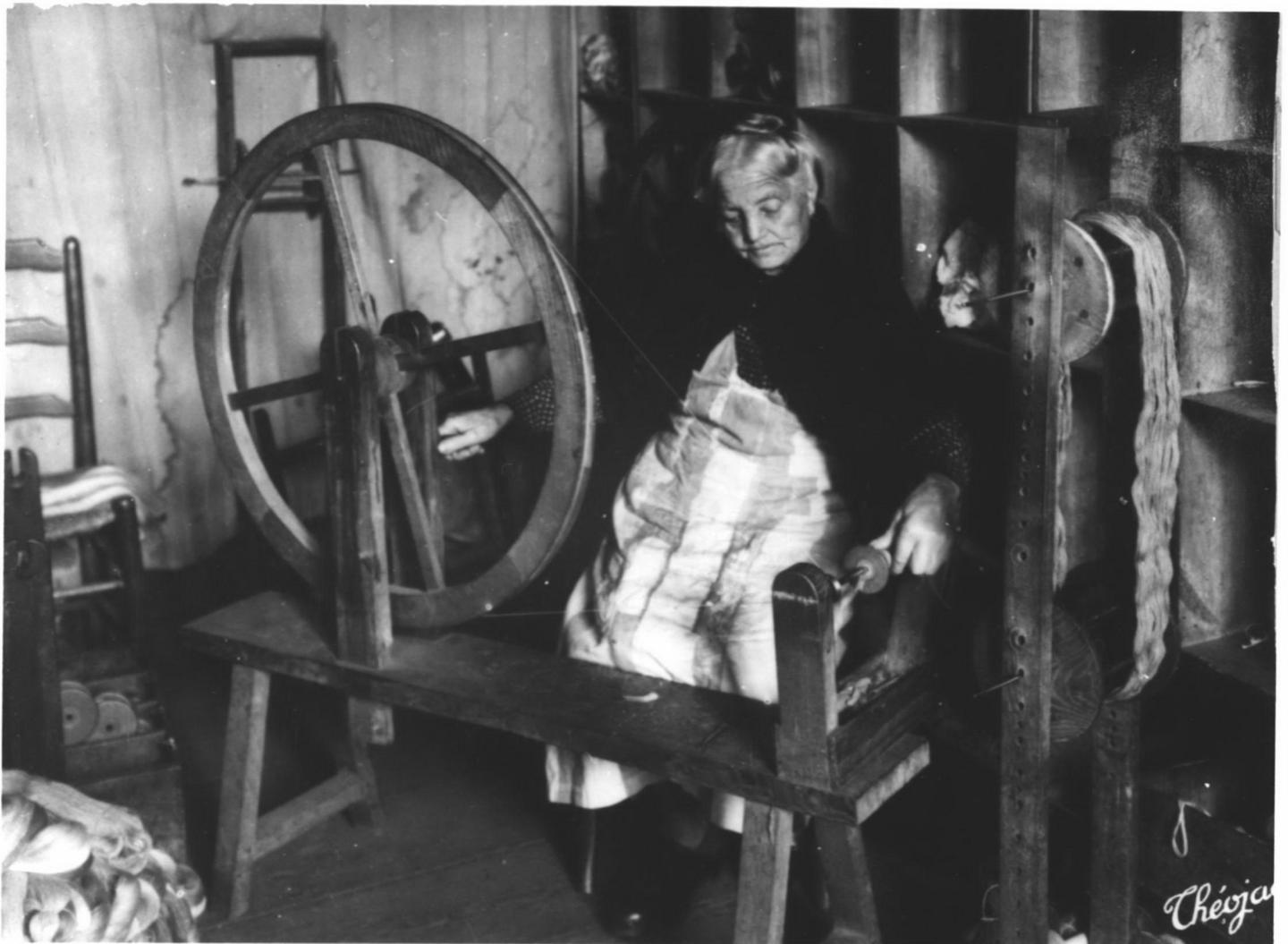
Des. 1 Implantation des entités repérées et sélectionnées pour étude.  
(fond de carte : scan 25, dalles 23300 et 23310. Sources IGN)

0723 0078 NuD



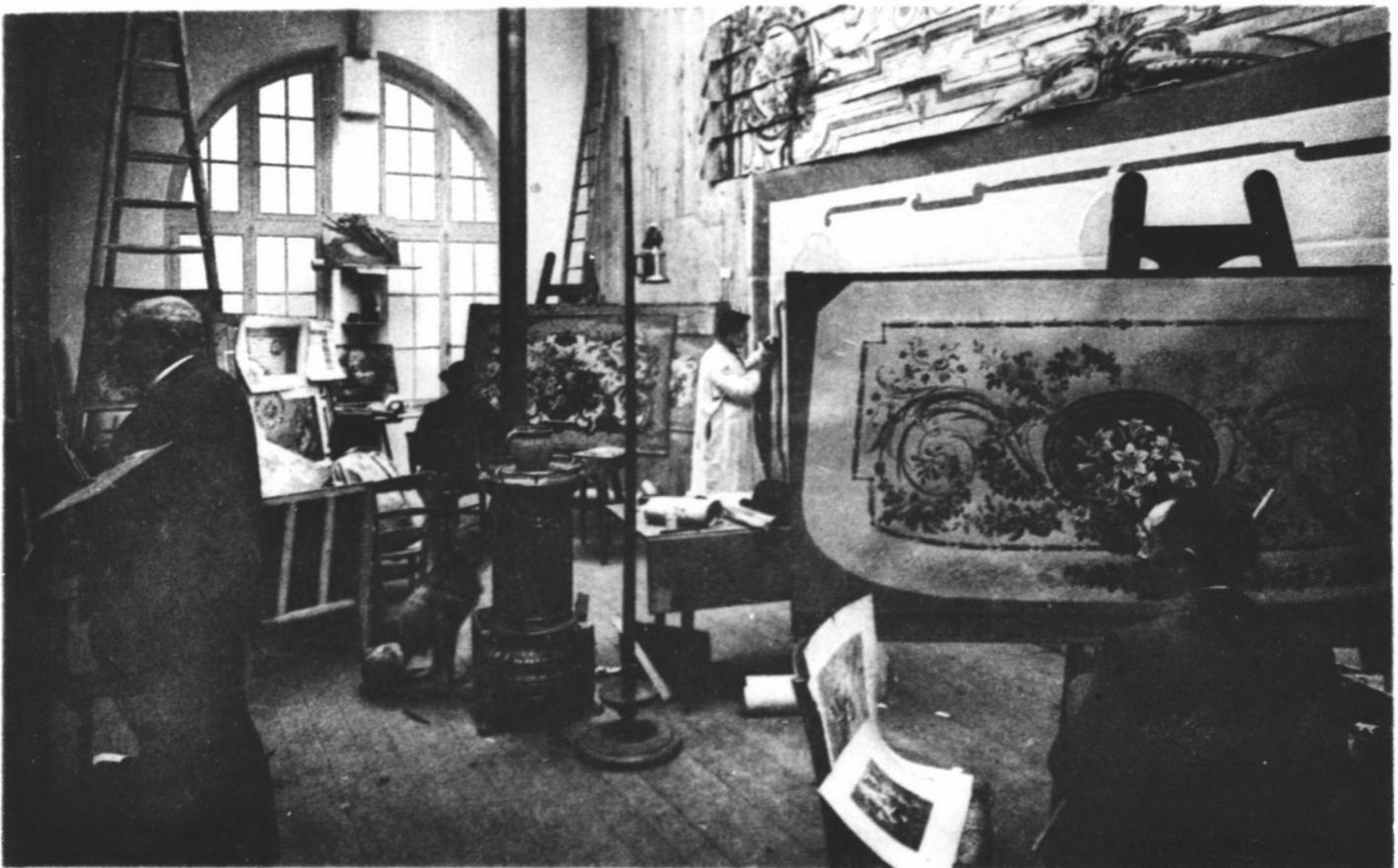
Doc. 1 Une fileuse réalisant les flutes nécessaires au tissage  
carte postale, vers 1950. Théojac (éditeur)  
Collection particulière Drojat (Felletin)

Repro. Inv. P. Rivière 05230098XB



- Doc. 2 Un atelier de cartonnier (vraisemblablement l'ancien atelier Pinton étudié dans la notice IA23000319)  
carte postale, 1ère moitié du XXe siècle.  
Collection particulière Drojat (Felletin)

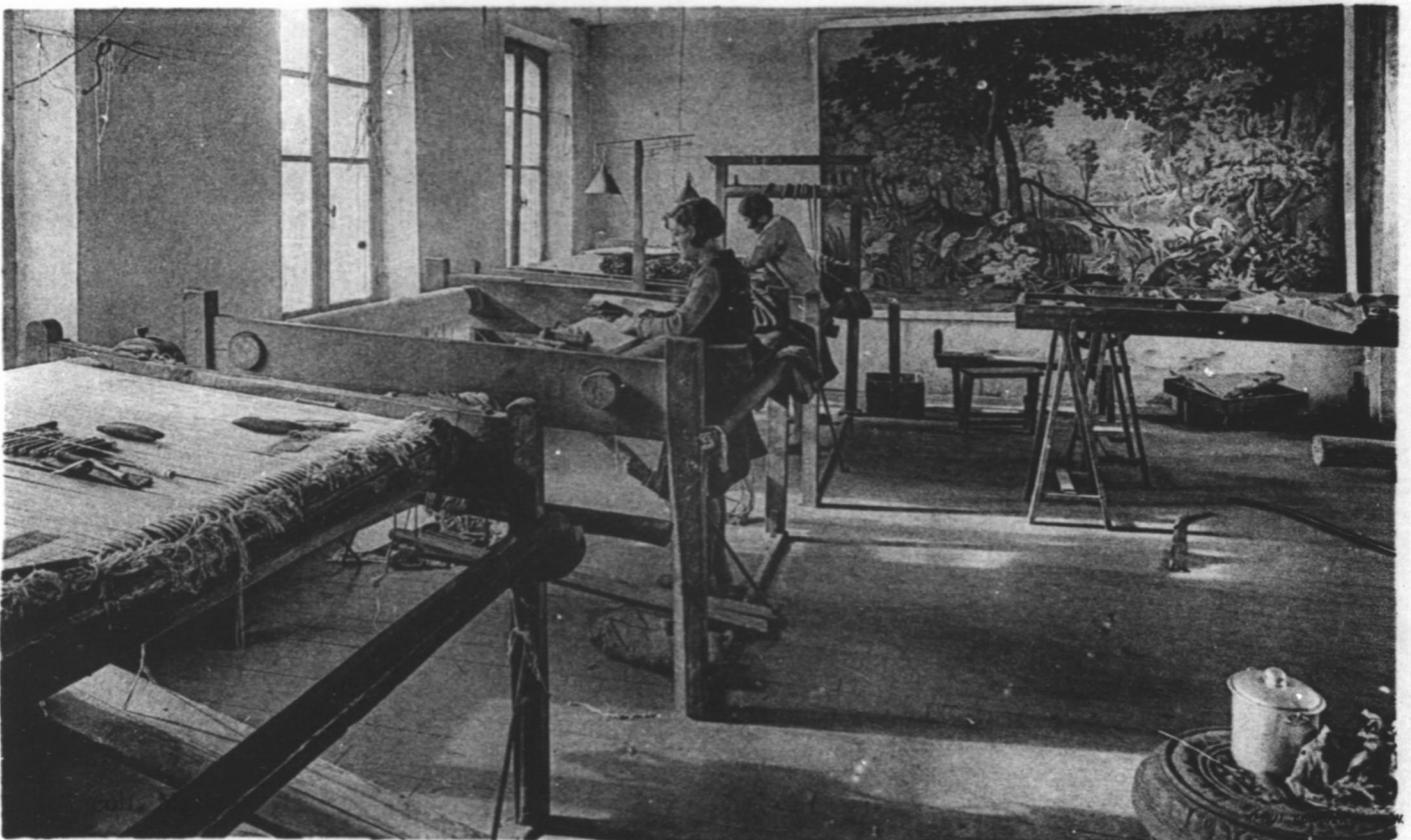
Repro. Inv. P. Rivière 05230097XB



FELLETIN (Creuse) — Atelier de cartons de tapisserie

- Doc. 3 Un atelier de tissage de tapisserie (non localisé), ouvrières au travail.  
carte postale, milieu du 20e siècle.  
Collection particulière Drojat (Felletin)

Repro. Inv. P. Rivière 05230096XB



(23) FELLETIN - Intérieur d'atelier de tapisserie 50-

- Doc. 4 Un atelier de tissage de tapisserie (non localisé). Au premier plan, une tapisserie vient d'être terminée, les ouvrières trient des flutes.  
carte postale ancienne, 1ère moitié du 20e siècle.  
Collection particulière Drojat (Felletin)

Repro. Inv. P. Rivière 05230093XB



- Doc. 5 L'atelier de tissage de tapis d'Aubusson de la société Hamot (présente à Felletin). Cette image illustre le travail presque exclusivement féminin sur les métiers de haute lisse. Les petites filles participent à la tâche en préparant les flottes nécessaires au tissage.  
Carte postale, 1er quart du 20e siècle.  
Collection particulière Drojat (Felletin)

Repro. Inv. P. Rivière 05230108XB



FM

619 — Tapis et Tapisseries R. et L. HAMOT,  
75, Rue de Richelieu, Paris

Manufacture d'Aubusson - Un des Ateliers de Savonnerie

- Doc. 6 Un atelier de tissage de tapisserie à Aubusson, appartenant à la société Hamot (présente à Felletin). Les lissiers sont au travail. L'alignement systématique et le nombre important de métiers montrent la rationalisation et la concentration du travail effectués dès la 2e moitié du 19e siècle dans un secteur d'activité pourtant encore caractérisé par une mise en oeuvre manuelle.  
Carte postale, 1915.  
Collection particulière Drojat (Felletin)

Repro. Inv. P. Rivière 05230106XB



- Doc. 7 Ateliers portant une architecture typiquement industrielle : toitures en shed avec surface vitrée au nord, construction serielle en brique et en métal.  
Photographie ancienne. s.d. s. n.  
Collection particulière Drojat.

02230339XB



Fig. 1 Une maison d'habitation transformée en atelier de tapisserie vers 1849 par M. Bournaret. La construction est des plus traditionnelles (granit en moellon enduit, pierre de taille en chaîne d'angle et lucarne typiquement felletinoise).  
05230270X



Fig. 2 Rue du Bouquet. Vue d'ensemble d'un atelier de tapisserie ayant sans doute appartenu à M. Bacaud. La mise en oeuvre est marquée par les changements industriels de la fin du 19e siècle: alternance de granit et de brique, fenêtrage important.

Phot. Inv. P. Rivière 04230221X  
04230230XA

